



Communiqué de presse
1^{er} mars 2022

Lancement de la 4^e édition du « Prix 1 % marché de l'art », dispositif de soutien à l'art contemporain

Depuis le 1^{er} mars 2022, les artistes plasticiens peuvent postuler à la nouvelle édition du dispositif de soutien à l'art contemporain mis en place conjointement par la Ville de Paris et le Crédit Municipal de Paris.

Les trois premières éditions du « Prix 1% marché de l'art » ont remporté un vif succès, avec l'an dernier une centaine de candidatures déposées et plus de 1 200 visiteurs lors du week-end d'ouverture de l'exposition qui s'est tenue au Musée d'Art Moderne de Paris. Le Crédit Municipal et la Ville de Paris reconduisent une nouvelle fois le dispositif en 2022 ; la présidence du jury de cette quatrième édition sera confiée à Emilie Renard, directrice de Bétonsalon.

« Le soutien aux artistes plasticiens fait partie intégrante de la politique culturelle portée par la Ville de Paris. Cette 4^e édition est pour nous l'occasion de renouveler notre engagement fort à leurs côtés, tant ceux-ci contribuent au dynamisme et à la vitalité de l'art contemporain à Paris. » a exprimé Carine Rolland, adjointe à la Maire de Paris en charge de la culture et de la ville du quart d'heure.

Doté d'un budget global de 110 000€, le Prix vise à soutenir les artistes dans la production d'œuvres originales. Chaque lauréat peut ainsi prétendre à un soutien pouvant aller jusqu'à 20 000€ maximum. Celui-ci donne par la suite l'opportunité aux lauréates et aux lauréats de présenter les œuvres produites dans une grande exposition collective. Le Crédit Municipal de Paris finance ce dispositif en consacrant 1 % du chiffre d'affaires de ses ventes aux enchères annuelles. Le Prix s'inscrit dans la politique de mécénat et de soutien à la création artistique portée depuis plus de 10 ans par le Crédit Municipal de Paris.

« En fondant le « Prix 1 % marché de l'art » en 2018 avec la Ville de Paris, le Crédit Municipal de Paris affirmait sa volonté de soutenir activement la jeune création artistique. Après trois éditions ayant permis la production d'œuvres remarquables, nous sommes fiers et enthousiastes de reconduire une nouvelle fois ce dispositif », a déclaré Frédéric Maugé, directeur général du Crédit Municipal de Paris.

Le règlement et le dossier de candidature de l'appel à projet sont disponibles sur le site paris.fr.

Calendrier

1^{er} mars 2022 : lancement de l'appel à projets
2 mai 2022 à 17h : date limite du dépôt des candidatures
Juillet 2022 : désignation des lauréats
Automne 2023 : présentation des œuvres lauréates

Contacts presse :

Ville de Paris : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61
Crédit Municipal de Paris : jeanne.mougel@creditmunicipal.fr / 06 67 04 50 13